

## Meilleurs voeux

08-01-2009

Les membres du Comité d'Entreprise vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2009 et vous annoncent quelques bonnes nouvelles :

Participation culturelle 2009 : 60€ par agent (les tickets présentés en remboursement ne doivent concerner que l'agent, son conjoint et ses enfants de moins de 20 ans à charge). S'ils sont nominatifs, ils doivent impérativement porter le nom de l'agent.

Tickets cinéma : forfait annuel de 20 tickets par agent au prix de 4.50€ pour le ticket Gaumont et 3.80€ pour le ticket Noé

Chèques vacances : augmentation de 100€ par agent (note va suivre)

Prêt social : 1500€ en cas de difficultés financières ou de gros travaux inopinés.

Bonne année à tous et à toutes